



Paris, le 26/02/2018

Les syndicats SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes
à
M le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
M Jean-Yves Le Drian
37, Quai d'Orsay
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

La situation des journalistes en Turquie s'aggrave de façon dramatique ; la condamnation à la peine perpétuelle de trois journalistes met en cause les droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression et de la presse. La politique de répression conduite par le président Recep Tayyip Erdogan est sans bornes.

Le 16 février, Ahmet Altan (67 ans), ancien rédacteur en chef du journal d'opposition *Taraf*, son frère Mehmet Altan (65), journaliste et auteur d'ouvrages politiques, et Nazli Ilıcak (73), journaliste et écrivaine, ont été condamnés par le tribunal de Silivri à une peine invraisemblable de « *perpétuité aggravée* ». Ils sont accusés de façon surréaliste de participation au coup d'Etat avorté du 15 juillet 2016, de « *tentative de renversement du gouvernement turc* », de « *tentative d'abolir l'ordre constitutionnel* », etc. Les trois journalistes ont nié toutes ces charges qui apparaissent dénuées de fondement réel et de preuves.

Les syndicats français (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes, membres de la Fédération internationale des journalistes-FIJ) appuient la déclaration du président de la FIJ, Philippe Leruth, dénonçant « *ces scandaleuses condamnations qui constituent une escalade dans la répression contre la liberté de la presse en Turquie* ».

Plus grave pour la justice d'un pays membre du Conseil de l'Europe, la Cour Constitutionnelle turque avait ordonné la libération de Mehmet Altan jugeant que sa détention constituait une violation de ses droits. En vain.

Seule leur d'espoir : le journaliste germano-turc Deniz Yücel, correspondant du quotidien allemand *Die Welt*, a été enfin libéré, après intervention de Berlin. Il était détenu depuis février 2017.

A ce jour, vous ne l'ignorez pas, la Turquie est la plus grande prison de journalistes au monde avec plus de 150 confrères et consœurs détenus, plus de 180 médias — écrit, audiovisuel, site internet — ont été fermés par le pouvoir, des milliers de journalistes sont privés d'emplois, tandis que d'autres sont, soit poursuivis par une justice inique, soit contraints à l'exil.

La France et l'Europe ne peuvent plus rester sans réagir ; il est de leur responsabilité que cesse enfin ce total déni de démocratie !

Les syndicats français de journalistes vous appellent, Monsieur le Ministre, en qualité de chef de la diplomatie, à agir concrètement et vigoureusement pour obtenir :

- la libération des journalistes emprisonnés,
- le retour du pluralisme,
- la réouverture des médias fermés,
- l'arrêt des procès iniques.

On est en droit d'attendre de la France qu'elle soit garante du respect de la Charte des droits de l'Homme en Turquie pour les journalistes comme pour toutes les victimes de la répression menée par Ankara contre les juges, les élus, les universitaires, les défenseurs des droits de l'Homme, etc.

Nos trois syndicats estiment que, si la Turquie continuait à mener une telle politique, il conviendrait de saisir l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe afin de lancer une suspension de sa représentation dans une instance dont elle foule aux pieds les principes fondamentaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de nous recevoir personnellement dans les meilleurs délais au vu de la situation très préoccupante des journalistes dans ce pays.

En espérant que cette lettre recevra toute votre attention nous vous adressons nos meilleures salutations syndicales.

SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes